



DISPENSES* DE DOMAINES DE FORMATION DANS LE CADRE DE LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE
Secteurs Médico/Social

2020

**Les allègements ne sont pas pris en compte dans le cadre de la VAE*

CAP ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE (AEPE)

Arrêté du 29 mars 2019 modifiant l'arrêté du 22 août 2018 modifiant l'arrêté du 22 février 2017 portant création de la spécialité « Accompagnant éducatif petite enfance » de certificat d'aptitude professionnelle et fixant ses modalités de délivrance

Épreuves du CAP AEPE (Ministère responsable de la certification : Éducation nationale)	Certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (CP JEPS) mention « animateur d'activités et de vie quotidienne »	Titre Assistant(e) de vie aux familles	Brevet d'études professionnelles agricoles Services aux personnes	CAP Services aux personnes et vente en espace rural	BEP Accompagnement, soins et services à la personne	Mention complémentaire Aide à domicile
EP1 : Accompagner le développement		Dispense	Dispense		Dispense	
EP2 : Exercer son activité en accueil	Dispense				Dispense	
EP3 : Exercer son activité en accueil individuel		Dispense	Dispense	Dispense		Dispense

Niveau de diplôme : 3 (anciennement V)

[DÉBOUCHÉS, POURSUITE D'ÉTUDES, TEXTES OFFICIELS](#)

DIPLOME D'ÉTAT D'ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL(DEAES)

INSTRUCTION N° DGCS/SD4A/2016/324 du 25 octobre 2016 relative aux modalités de la formation préparatoire et d'obtention du diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social (DEAES)

Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social (Ministère responsable de la certification : Ministère des solidarités et de la santé)	Diplôme d'État D'assistant familial	Diplôme d'État D'aide-soignant	Diplôme d'État D'auxiliaire de puériculture	Titre professionnel assistant de vie ou titre professionnel assistant de vie aux familles		Certificat employé familial polyvalent suivi du certificat de qualification professionnelle assistant de vie
				Acquis avant 2016	Acquis après 2016	
DC1 socle : Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale						
DC2 socle : Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité		Dispense			Dispense	
DC3 socle : Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés					Dispense	
DC4 socle : Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne						

Niveau de diplôme : 3 (anciennement V)

[Domicile : DÉBOUCHÉS, POURSUITE D'ÉTUDES, TEXTES OFFICIELS](#)
[Structure collective : DÉBOUCHÉS, POURSUITE D'ÉTUDES, TEXTES OFFICIELS](#)
[Éducation inclusive : DÉBOUCHÉS, POURSUITE D'ÉTUDES, TEXTES OFFICIELS](#)

DIPLOME D'ÉTAT D'ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL(DEAES)

INSTRUCTION N° DGCS/SD4A/2016/324 du 25 octobre 2016 relative aux modalités de la formation préparatoire et d'obtention du diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social (DEAES)

(SUITE)

<p style="text-align: center;">Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social</p> <p style="text-align: center;">(Ministère responsable de la certification : Ministère des solidarités et de la santé)</p>	<p>Brevet d'études professionnelles Carrières sanitaires et sociales ou Brevet d'études professionnelles Accompagnement, soins et services à la personne</p>	<p>Certificat d'aptitude professionnelles assistant technique en milieu familial ou collectif</p>	<p>Certificat d'aptitude professionnelle Petite enfance</p>	<p>Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien</p>	<p>Brevet d'études professionnelles agricole option services aux personnes</p>	<p>Certificat d'aptitude professionnelle agricole service en milieu rural</p>	<p>Certificat d'aptitude professionnelles agricole Services aux personnes et vente en espace rural</p>
<p>DC1 socle : Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale</p>							
<p>DC2 socle : Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité</p>	Dispense				Dispense		Dispense
<p>DC3 socle : Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés</p>	Dispense				Dispense		
<p>DC4 socle : Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne</p>				Dispense			

Niveau de diplôme : 3 (anciennement V)

[Domicile : DÉBOUCHÉS, POURSUITE D'ÉTUDES, TEXTES OFFICIELS](#)
[Structure collective : DÉBOUCHÉS, POURSUITE D'ÉTUDES, TEXTES OFFICIELS](#)
[Éducation inclusive : DÉBOUCHÉS, POURSUITE D'ÉTUDES, TEXTES OFFICIELS](#)

TABLEAU INDICATIF DU VOLUME HORAIRE DES FORMATIONS THÉORIQUES ET PRATIQUES (STAGES) EN PARCOURS COMPLET ET PARTIEL

Pour mémoire : un candidat sans dispense suivra :

1. Formation « socle commun » théorique : 357 heures.
2. Formation de « spécialité » : 147 heures.
3. Formation pratique : 840 heures dont un stage obligatoire de 245 heures.

(7 semaines) et 595 heures réparties entre 1 ou 2 stages.

PARCOURS COMPLET	FORMATION THÉORIQUE socle (heures)	% TOTAL formation théorique socle	NOMBRE D'HEURES de stage pratiques proratisé par le DF socle
DF1	126	35%	296
DF2	98	27%	231
DF3	63	18%	148
DF4	70	20%	165
Total heures	357	100%	840

PARCOURS PARTIEL Dispenses de certification	NOMBRE D'HEURES d'un stage de 7 semaines	TEMPS DE STAGE complémentaire (à diviser entre 1 ou 2 stage(s))	NOMBRE D'HEURES TOTAL de la formation pratique
Pas de dispense	245	595	840
Dispense du DF2	245	432	677
Dispense du DF4	245	478	723
Dispense du DF2 et du DF3	245	327	572
Total	840		

4. Les dispenses ne portent que sur le socle commun et ne peuvent porter sur le Df1 ni sur le stage de 245 heures (7 semaines).

Tableau donné à titre indicatif

TITRE PROFESSIONNEL ASSISTANT DE VIE AUX FAMILLES (ADV F)

Arrêté du 17 mars 2016 modifiant l'arrêté du 22 juillet 2003 modifié relatif au titre professionnel d'assistant(e) de vie aux familles

Titre professionnel assistant de vie aux familles (Ministère responsable de la certification : Ministère du travail)	CAP Assistant technique en milieu familial et collectif	BEP Carrières sanitaires et sociales	BEP accompagnement soins et services à la personne	MCAD Mention complémentaire d'aide à domicile	CAP Petite enfance	BEPA Services aux personnes	CAPA Service aux personnes et vente en espace rural
CCP1 Entretien le linge et le logement d'un particulier	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense
CCP2 Accompagner les actes essentiels du quotidien			Dispense	Dispense		Dispense	Dispense
CCP3 Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile					Dispense		

Titre professionnel assistant de vie aux familles (Ministère responsable de la certification : Ministère du travail)	Diplôme d'État d'assistant familial	Diplôme d'État d'Aide Médico-Psychologique	Diplôme d'État d'Aide-Soignant	Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture	Assistant de vie dépendance
CCP1 Entretien le linge et le logement d'un particulier	Dispense	Dispense			Dispense
CCP2 Accompagner les actes essentiels du quotidien		Dispense	Dispense		Dispense
CCP3 Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile	Dispense			Dispense	

Niveau de diplôme : 3 (anciennement V)

[DÉBOUCHÉS, POURSUITE D'ÉTUDE, TEXTES OFFICIELS](#)

DIPLOME D'ÉTAT D'AIDE-SOIGNANT (DEAS)

Arrêté du 22 octobre 2005 relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'aide-soignant.
Articles 18 et 19 Décret n°2007-1301 du 31 août 2007 - art. 4 JORF 2 septembre 2007 - Arrêté du 21 mai 2014 - art. 1

Diplôme d'État Aide-soignant (Ministère responsable de la certification : Direction générale de la santé)	Diplôme d'État Auxiliaire de puériculture	Diplôme d'État d'Ambulancier	DEAVS ou mention complémentaire aide à domicile	DEAMP	Titre professionnel d'assistant de vie aux familles	Baccalauréat professionnel accompagnement, soins, services à la personne	Baccalauréat professionnel services aux personnes et aux territoires
UF 1 : Accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne			Dispense	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense
UF 2 État clinique d'une personne	Dispense	Dispense					
UF3 : Les soins							
UF 4 : Ergonomie	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense
UF 5 : Relation - communication	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense		
UF 6 : Hygiène des locaux hospitaliers	Dispense					Dispense	
UF 7 : Transmission des informations	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense		Dispense	Dispense
UF 8 : Organisation du travail	Dispense			Dispense		Dispense	Dispense

Niveau de diplôme : 3 (anciennement V)

[DÉBOUCHÉS, POURSUITE D'ÉTUDES, TEXTES OFFICIELS](#)

DIPLOME D'ÉTAT AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

Arrêté du 16 janvier 2006 relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture

Articles 18, 19, 20, 20 bis - Arrêté du 28 septembre 2011 - art. 1 - Décret n°2007-1301 du 31 août 2007 - art. 4 JORF 2 septembre 2007 - Arrêté du 21 mai 2014 - art. 1

Diplôme d'État Auxiliaire de Puériculture (Ministère responsable de la certification : Direction générale de la santé)	Diplôme d'État d'Aide- Soignant	Diplôme d'État d'Auxiliaire de vie sociale ou mention complémentaire d'aide à domicile	Diplôme d'État d'Aide Médico-Psychologique	Baccalauréat professionnel « Accompagnement, soins, services à la personne »	Baccalauréat professionnel « Services aux personnes et aux territoires »
UF 1 : L'accompagnement d'un enfant dans les activités de la vie quotidienne					
UF 2 : L'état clinique d'une personne à tout âge de la vie	Dispense				
UF3 : Les soins					
UF 4 : Ergonomie	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense
UF 5 : Relation - communication	Dispense	Dispense	Dispense		
UF 6 : Hygiène des locaux hospitaliers	Dispense			Dispense	
UF 7 : Transmission des informations	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense
UF 8 : Organisation du travail	Dispense		Dispense	Dispense	Dispense

Niveau de diplôme : 3 (anciennement V)

[DÉBOUCHÉS, POURSUITE D'ÉTUDES, TEXTES OFFICIELS](#)

DIPLOME D'ÉTAT TECHNICIEN D'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

Circulaire DGAS/SD4A n° 2006-374 du 28 août 2006 relative aux modalités de la formation préparatoire et d'obtention du diplôme d'État de technicien de l'intervention sociale et familiale (DE TISF)

Diplôme d'État Technicien D'Intervention Sociale et Familiale (Ministère responsable de la certification : Direction générale de la santé)	Certificat d'aptitude aux fonctions de moniteur éducateur de formation	Baccalauréat professionnel services de proximité et vie locale	Baccalauréat professionnel services en milieu rural	BEATEP spécialité activité sociale et vie locale ou BPJEPS animation sociale	Diplôme d'État d'Auxiliaire de vie sociale ou mention complémentaire d'aide à domicile	Diplôme d'État d'assistant familial	Titre professionnel Assistant de vie
UF 1 : Conduite de projet d'aide à la personne	Dispense						
UF 2 : Communication professionnelle		Dispense	Dispense	Dispense			
UF3 : Réalisation des actes de la vie quotidienne					Dispense		Dispense
UF 4 : Transmission des savoirs et des techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne							
UF 5 : Contribution au développement de la dynamique familiale						Dispense	
UF 6 : Accompagnement social vers l'insertion	Dispense	Dispense*					

* Uniquement si l'un des deux secteurs d'activités du baccalauréat professionnel services de proximité et vie locale porte sur le champ « Activités de soutien et d'aide à l'intégration »

Niveau de diplôme : 4 (anciennement IV)

[DÉBOUCHÉS, POURSUITE D'ÉTUDES, TEXTES OFFICIELS](#)

DIPLOME D'ÉTAT MONITEUR-ÉDUCATEUR

Arrêté du 20 juin 2007 relatif au diplôme d'État de moniteur-éducateur - Annexe IV - Modifié par Arrêté du 7 décembre 2017 - art.

<p>Diplôme d'État Moniteur-Éducateur</p> <p>(Ministère responsable de la certification : Ministère des solidarités et de la santé)</p>	Baccalauréat Professionnel services en milieu rural	Baccalauréat professionnel services aux personnes et aux territoires	Brevet d'État d'Animateur Technicien de l'Éducation Populaire et de la Jeunesse (BEATEP) spécialité « activités sociales et vie local » ou Brevet professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS) « animation sociale »	Titre professionnel technicien médiation services	Mention complémentaire Aide à domicile	Baccalauréat professionnel services de proximité et vie locale	Baccalauréat professionnel accompagnement, soins, services à la personne
DF 1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé							
DF 2 : Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé							
DF3 : Travail en équipe pluri-professionnelle	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense		Dispense*	Dispense
DF 4 : Implication dans les dynamiques institutionnelles				Dispense			

* Uniquement pour les candidats ayant préparé les secteurs d'activités "activités de soutien et d'aide à l'intégration" et "activités participant à la socialisation et au développement de la citoyenneté"

Niveau de diplôme : 4 (anciennement IV)

DÉBOUCHÉS, POURSUITE D'ÉTUDES, TEXTES OFFICIELS

DIPLOME D'ÉTAT MONITEUR-ÉDUCATEUR

Arrêté du 20 juin 2007 relatif au diplôme d'État de moniteur-éducateur - Annexe IV - Modifié par Arrêté du 7 décembre 2017 - art.

(Suite)

Diplôme d'État Moniteur-Éducateur (Ministère responsable de la certification : Ministère des solidarités et de la santé)	Diplôme d'État de Technicien de l'intervention sociale et familiale	Diplôme d'État d'Aide Médico-Psychologique	Diplôme d'État d'Assistant Familial	Diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale	Diplôme d'État d'accompagnant Éducatif et Social
DF 1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé					
DF 2 : Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé	Dispense				
DF3 : Travail en équipe pluri- professionnelle					
DF 4 : Implication dans les dynamiques institutionnelles	Dispense				

Niveau de diplôme : 4 (anciennement IV)

[DÉBOUCHÉS, POURSUITE D'ÉTUDES, TEXTES OFFICIELS](#)

DIPLOME D'ÉTAT ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

Arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'État d'éducateur spécialisé - Article D. 451-8 du code de l'action sociale et des familles

Diplôme d'État Educateur-Spécialisé Ministère responsable de la certification : Ministère de l'éducation nationale, Ministère des solidarités et de la santé	Diplôme d'État d'Assistant de service social	Diplôme d'État d'Éducateur technique spécialisé	Diplôme d'État d'Éducateur de jeunes enfants	Diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale	Diplôme d'État de Moniteur Educateur*
DC 1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé					Dispense*
DC 2 : Conception et conduite de projet éducatif spécialisé					
DC 3 : Communication professionnelle	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense	
DC 4 : Dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense	

*Article 10 de l'arrêté du 20 juin 2007.

Être titulaire du **Diplôme d'État de moniteur éducateur** et justifier, à compter du début de la formation à ce diplôme, d'au moins deux ans d'expérience professionnelle à un poste éducatif.

Dispense du DF1

Dispense des premières parties des DF2, DF3 et DF4, ainsi que des épreuves de certification s'y rapportant.

Diplôme d'État relatif aux fonctions d'animation (dispense du DF 3 et DF 4)

Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (dispense du DF 3 et DF 4)

Niveau de diplôme : 6 (anciennement II) à partir de 2021

[DÉBOUCHÉS, POURSUITE D'ÉTUDES, TEXTES OFFICIELS \(AVANT 2021\)](#)

[DÉBOUCHÉS, POURSUITE D'ÉTUDES, TEXTES OFFICIELS \(2021\)](#)

DIPLOME D'ÉTAT ÉDUCATEUR TECHNIQUE SPÉCIALISÉ

Arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé - Article D. 451-8 du code de l'action sociale et des familles

Diplôme d'État Éducateur Technique Spécialisé Ministère responsable de la certification : Ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation, Ministère de la justice, Ministère des solidarités et de la santé	Diplôme d'État d'Assistant de service social	Diplôme d'État d'Éducateur technique spécialisé	Diplôme d'État d'Éducateur de jeunes enfants	Diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale	Diplôme d'État Moniteur éducateur
DcC1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé			Dispense		Dispense*
DC 2 : Conception et conduite de projet éducatif et technique spécialisé					
DC 3 : Communication professionnelle	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense	
DC 4 : Dynamiques interinstitutionnelles Partenariats et réseaux	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense	

*Article 10 de l'arrêté du 20 juin 2007.

Être titulaire du **Diplôme d'État de moniteur éducateur** et justifier, à compter du début de la formation à ce diplôme, d'au moins deux ans d'expérience professionnelle à un poste éducatif.
Dispense du DF1 / Dispense des premières parties des DF2, DF3 et DF4, ainsi que des épreuves de certification s'y rapportant.

Niveau de diplôme : 6 (anciennement II) à partir de 2021

[DÉBOUCHÉS, POURSUITE D'ÉTUDES, TEXTES OFFICIELS \(AVANT 2021\)](#)

[DÉBOUCHÉS, POURSUITE D'ÉTUDES, TEXTES OFFICIELS \(2021\)](#)

DIPLOME D'ÉTAT ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

Arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants - Article D. 451-8 du code de l'action sociale et des familles

Diplôme d'État Éducateur de Jeunes Enfants Ministère responsable de la certification : Ministère des solidarités et de la santé	Diplôme d'État d'Assistant de service social	Diplôme d'État d'Éducateur technique spécialisé	Diplôme d'État d'Éducateur spécialisé	Diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale
DC 1 : Accueil et Accompagnement du jeune enfant et de sa famille				
DC 2 : Action éducative en direction du jeune enfant				
DC 3 : Travail en équipe pluri-professionnelle et Communication professionnelle	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense
DC 4 : Dynamiques institutionnelles, partenariats et réseaux	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense

Niveau de diplôme : 6 (anciennement II) à partir de 2021

[DÉBOUCHÉS, POURSUITE D'ÉTUDES, TEXTES OFFICIELS \(AVANT 2021\)](#)

[DÉBOUCHÉS, POURSUITE D'ÉTUDES, TEXTES OFFICIELS \(2021\)](#)

DIPLOME D'ÉTAT ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

Arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'État d'assistant de service social - Article D. 451-8 du code de l'action sociale et des familles

Diplôme d'État Assistant de service social Ministère responsable de la certification : Ministère des solidarités et de la santé	Diplôme d'État d'Éducateur spécialisé	Diplôme d'État d'Éducateur technique spécialisé	Diplôme d'État d'Éducateur de jeunes enfants	Diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale
DC1 : Intervention professionnelle en service social				
DC2 : Expertise sociale.				
DC 3 : Communication professionnelle en travail social.	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense
DC4 : Implication dans les dynamiques institutionnelles, interinstitutionnelles et partenariales.	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense

Niveau de diplôme : 6 (anciennement II) à partir de 2021

[DÉBOUCHÉS, POURSUITE D'ÉTUDES, TEXTES OFFICIELS \(AVANT 2021\)](#)

[DÉBOUCHÉS, POURSUITE D'ÉTUDES, TEXTES OFFICIELS \(2021\)](#)

DIPLOME D'ÉTAT INGÉNIERIE SOCIALE

Arrêté du 2 août 2006 relatif au diplôme d'État d'ingénierie sociale - Annexe IV- Tableau d'allègements et de dispenses de domaines de formation

<p>Diplôme d'État Ingénierie Sociale</p> <p>Ministère responsable de la certification : Ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation, Ministère des solidarités et de la santé</p>	<p>Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS)</p>	<p>Diplôme Supérieur en Travail Social (DSTS)</p>	<p>Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'intervention Sociale (CAFDES)</p>
<p>DF1 : Production de connaissances</p>		<p>Dispense</p>	
<p>DF 2 : Conception et conduite d'actions</p>			
<p>DF 3 : Communication, ressources humaines.</p>	<p>Dispense</p>	<p>Dispense</p>	<p>Dispense</p>

Niveau de diplôme : 7 (anciennement I)

[DÉBOUCHÉS, POURSUITE D'ÉTUDES, TEXTES OFFICIELS](#)

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT OU DE SERVICE D'INTERVENTION SOCIALE

Décret n° 2007-577 du 19 avril 2007 relatif au certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale et modifiant le code de l'action sociale et des familles (partie réglementaire) – Annexe IV – Tableau d'allègements et de dispenses de domaines de formation

Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'Intervention Sociale Ministère responsable de la certification : Ministère des solidarités et de la santé	Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS)	Diplôme Supérieur en Travail Social (DSTS)	Diplôme D'état Ingénierie Sociale DEIS
DF1 : Élaboration et conduite stratégique d'un projet d'établissement ou de service			Dispense
DF 2 : Management et gestion des ressources humaines			
DF 3 : Gestion économique, financière et logistique d'un établissement ou d'un service			
DF 4 : Expertise de l'intervention sanitaire et sociale sur un territoire	Dispense	Dispense	Dispense

Niveau de diplôme : 7 (anciennement I)

[DÉBOUCHÉS, POURSUITE D'ÉTUDES, TEXTES OFFICIELS](#)